AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**217C1326**
FR0000053514-FS0587

23 juin 2017

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**PCAS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 juin 2017, le groupe familial Christian Moretti composé de M. Christian Moretti et les sociétés Anblan et InWhite qu'il contrôle, Mme Andrée Moretti, M. Charlie Moretti et M. Jules Moretti, a déclaré avoir franchi en baisse, le 20 juin 2017, par suite de la cession hors marché de l'intégralité des actions PCAS qu'il détenait au profit de la société Novacap[1], les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société PCAS et ne plus détenir aucun titre de la société PCAS.

[1] Cf. notamment D&I 217C1030 du 23 mai 2017 et D&I 217C1290 du 20 juin 2017.